

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n° 3 du lundi 8 mars 2021 – 18 heures 30 – salle Jean Moulin

Présents :

MARRET Serge, SABATIER Sébastien, LUCAS Éric, GRIX Suzanna, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, CELERIER Patrick, MONIÉ Florian formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : BORREL Marie-Andrée, RIBES Bénédicte,

Absents excusés ayant donné procuration : Néant.

Absent(s) : Néant.

M. le maire ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de SABATIER Sébastien à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Le compte rendu du conseil municipal du 1^{er} février 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Vote des comptes administratifs 2020 M14 ET M49 présenté par Patrick Célerier en charge des finances.

Section dépenses de fonctionnement

Total des dépenses de fonctionnement : 391 600 € contre 409 500 € en 2019

Cette baisse est due essentiellement à la période de ralenti qu'ont connue les services municipaux en raison de la Covid 19.

On peut constater une baisse des fournitures et des charges de personnel en raison des arrêts maladie de trois salariés.

Les charges transférées vont augmenter dans les années à venir. En revanche les charges de gestion courante restent stables.

Section recettes de fonctionnement

Total des recettes de fonctionnement : 503 022 €

Les atténuations de charge baissent, les produits services augmentent (équilibre avec le budget de l'eau), les impôts et Taxes sont stables ainsi que les dotations et participations. Les autres produits sont en légère baisse en raison notamment de divers loyers impayés. Les produits exceptionnels augmentent : cela est dû à une prime versée par l'Etat aux communes pour l'organisation des élections municipales et du remboursement des frais d'avocat dans l'affaire Gomez.

Section dépenses d'investissement

Total des dépenses d'investissement : 108 112 €

En raison de la crise due à la Covid 19 et d'une prise de fonction tardive de la municipalité actuelle, peu de gros investissements ont été réalisés. En effet seuls 8 320 € ont été dépensés pour 179 000 € prévus et 76 987 pour l'aire de lavage des pulvérisateurs. Les remboursements d'emprunts restent stables pour 20 000 € environ.

Section recettes d'investissement

Total des recettes d'investissements 164 286 €

Elles sont en forte baisse par rapport à 2019 et par rapport aux prévisions en raison de l'absence de recettes d'équipement. Par contre, les recettes financières augmentent fortement : cela est dû aux excédents de fonctionnement capitalisés, au retour de TVA et à une augmentation de la taxe d'aménagement.

Budget de l'eau :

Section dépenses d'exploitation

L'ensemble des charges courantes sont en baisse, les autres charges (financières, exceptionnelle...) sont stables.

Les charges de personnel représentent 13 000 € répartis comme suit 10 000 € pour les employés communaux et 3 000 € pour le poste de Jordi Recorda-Cos animateur-captage.

Les amortissements représentent 46 000 €

Total des dépenses d'exploitation 103 000 €

Section recettes d'exploitation

Les ventes d'eau représentent 102 000 €

Total des recettes d'exploitation : 124 297 €

Section dépenses d'investissement

Il avait été budgétisé 111 000 €, seuls 1 234 € de dépenses d'investissement (chapitre 21) ont été réalisés pour un changement de compteur. S'ajoute les remboursements d'emprunts et les opérations d'ordre de 49 469 €.

Section recettes d'investissement

Elles s'élèvent à 54 900 € rendant ainsi légèrement excédentaire le solde de la section d'investissement. Dans les budgets futurs, il faudra prévoir une augmentation du prix de l'eau afin de pouvoir faire face aux futures grosses dépenses dues en partie à la reprise du réseau, car certains secteurs du village sont vétustes et datent de l'origine de ce dernier.

M. Le Maire sort de la salle, le conseil passe au vote :

Le conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs M14 et M49.

3. Vote des comptes de gestion 2020 – M14 et M49

Approbation à l'unanimité des comptes de gestion dressés par Mme KHEDIM Chantal.

4. Affectation des résultats 2020 M14 et M49

M14 : 263 198.13 €

M49 : 56 208.92 €

Le conseil approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

5. Paiement des factures d'investissement avant le vote du BP 2021

Atelier 111 pour 900 € pour la mise en œuvre du site internet de la commune ;

Trade Discount pour 3300 € pour des équipements informatiques ;

Menuiserie Pauthe pour 10 488 € pour la pose des deux portes extérieures de l'école ;

Versus Mairie + Ecole pour 4175 € pour des équipements informatiques.

Le conseil approuve à l'unanimité.

6. Versement de la subvention 2020 à l'ACCA de Tourouzelle

Cette dernière devait être attribuée sous réserve du bon respect de certains chasseurs. C'est le cas.

Le conseil approuve à l'unanimité.

7. Demande d'achat de M. Boutin et Mme Hermouet d'une partie de la parcelle cadastrée C 314

Terrain situé Chemin de Restocos, il a été convenu après visite sur place de la commission des travaux de fixer le prix de vente à 5 € du m² contre 0.50 € par l'ancienne municipalité. De plus, les frais de géomètre seront à charge de l'acheteur.

Le conseil approuve à l'unanimité.

8. Délibération relative aux procédures de modification et de révision du PLU – Choix d'un bureau d'étude

Les deux procédures seront lancées en parallèle, modification et révision.

Révision

M. Gironde de la DDTM a fait parvenir une liste de divers cabinets d'études susceptibles de conduire la révision accompagnée d'un cahier des charges à respecter.

5 cabinets ont été retenus par la commission des travaux sur la base de 3 critères importants :

- des références
- un site internet
- du personnel

Un appel d'offres sera lancé et la sélection du candidat arrêtée d'ici l'automne.

Modification :

A voir si la commune peut se passer d'un cabinet d'études et la réaliser en interne.

Le conseil approuve à l'unanimité.

9 - Délibération relative à la procédure d'un Projet Urbain Partenarial avec M. et Mme ORTEGA Michel - Choix d'un bureau d'études

Un PUP avait été signé avec l'ancienne municipalité. Mais ce dernier doit être revu car la construction d'une seconde maison est envisagée sur le terrain de M et Mme Ortega qui va être divisé en deux. Le projet à

réaliser sera obligatoirement différent de celui initialement prévu, les canalisations étaient dimensionnées pour une seule maison.

De plus, il faut penser à dimensionner le réseau pour la future extension de la zone constructible de ce secteur. Le coût estimé par la famille Ortega est d'environ 30 000 €, la commune est prête à prendre en charge le surdimensionnement des réseaux.

Le conseil approuve à l'unanimité.

10. Compte Epargne Temps salariés

Considérant l'avis favorable sur le projet de délibération en date du 19/01/2021 par le comité technique du Centre de Gestion de l'Aude, le conseil approuve à l'unanimité.

Informations diverses :

Mise en place d'un STOP Av d'Escales

Il sera situé Avenue d'Escales dans la descente, juste avant la sortie du lotissement des Louades.

Compte rendu de la réunion Réseau 11 + CCRLCM

2 points importants sont retenus :

Le problème de surcoût de l'approvisionnement en eau

Le financement des investissements qui serait mutualisé par Réseau 11

Travaux Boulevard du Minervoïs

Ces derniers doivent commencer à partir de ce jour.

Création d'un groupe de réflexion sur le devenir du 1^{er} étage de l'école

Un groupe de réflexion est créé pour le devenir des appartements au-dessus des écoles

Souhaitent y participer : Suzanna Grix, Mauricette Belfiore, Maryvonne Hager, Patrick Célerier, Florian Monié, Sébastien Sabatier.

PUP Eaux usées et AEP

Les travaux seront confiés à un maître d'œuvre qui devra être choisi dans les jours à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 20.